

Préparation à l'Examen de Certificat de Préposé au Tir (CPT) pour les personnels en charge de la mise en œuvre de produits explosifs et amorçage lors de tirs de mines en carrières, travaux publics, applications industrielles



Présentation de la formation : préparation à l'examen de Certificat de Préposé au Tir (CPT) selon l'arrêté du 26 Mai 1997

Programme de la formation :

- présentation des opérations de foration-minage
- les produits explosifs pour tirs de mines
- les produits d'amorçage pour tirs de mines
- la préparation et la mise en œuvre des explosifs sur site dont réalisation d'un tir sur site
- les tirs spéciaux
- le traitement des incidents de tir
- les procédures de sécurité pour ces activités
- la réglementation en vigueur pour ces activités
- les nuisances générées par ces opérations et les dispositions à prendre pour les limiter

Durée et organisation : 35 heures sur 4 ou 5 jours en fonction de l'organisation de l'examen. L'organisation détaillée de la formation est établie lors de la rédaction de la convention de stage.

Lieu et accessibilité : France entière, formation réalisée à proximité du site d'examen (carrières de roche massive en règle générale), pour toute personne en situation de handicap, nous contacter.

Coût : 1450 € HT / personne

Nombre de participants : de 5 à 15 personnes

Publics et prérequis : personne majeure (+ 18 ans), titulaire de l'autorisation préfectorale préalable à l'accès à une formation sur les produits explosifs et inscrite à l'examen ; aucun prérequis technique mais formation destinée à des personnes devant intervenir lors des opérations de chargement des tirs de mines (artificier en carrière ou travaux publics) ou en charge du contrôle de ces opérations (chef de carrière, chef de chantier, responsable d'exploitation, contrôleur technique).

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- formation animée par un ingénieur ou technicien titulaire du CPT
- manipulation de produits sur site et de produits factices en salle
- présentation sur vidéo-projecteur avec remise du support de formation sous format papier
- utilisation de logiciel spécifique à la formation (GESTIR)

Suivi et évaluation de la formation :

- réalisation d'exercices écrits et oraux de préparation à l'examen